



La FHL recrute un:

## **Psychologue au service SIST - Médecine du Travail (m/f)**

### **CDI/CDD à temps plein ou à temps partiel (statut salarié)**

La Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois est l'association qui a pour objet le groupement des établissements hospitaliers luxembourgeois, la défense de leurs intérêts professionnels et la réalisation sous toutes ses formes du progrès hospitalier pour concourir notamment au bien-être du patient. Dans un contexte multidisciplinaire, les collaborateurs de la FHL s'investissent, en relation étroite avec les membres de l'association, pour réaliser les projets d'un secteur en constante évolution. Vous rejoignez l'équipe du Service Interentreprises de Santé au Travail du secteur hospitalier (SIST-FHL) en contact direct avec les organes décisionnels et les acteurs de terrain des hôpitaux luxembourgeois membres de la FHL.

Le psychologue du travail est intégré au sein de l'équipe du service de Médecine du Travail et intervient en collaboration avec les hôpitaux pour identifier et accompagner les situations de risques psychosociaux (**RPS**) au sein des établissements hospitaliers.

#### **Missions :**

##### **Evaluation et prévention des risques psychosociaux**

- Apporter un appui méthodologique aux services RH dans la mise en place de politiques de prévention des RPS.
- Assister les comités de pilotage et les instances représentatives du personnel.
- Contribuer à l'évaluation et au suivi des dispositifs de prévention en place.
- Réaliser des diagnostics au niveau d'un établissement ou au niveau sectoriel des conditions de travail et des risques psychosociaux (enquêtes, entretiens, observations).
- Concevoir et mettre en œuvre des plans d'action de prévention en lien avec les hôpitaux et la médecine du travail.
- Accompagner les équipes dans l'amélioration des conditions de travail et la gestion du stress.
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour de l'inventaire des risques.

##### **Sensibilisation et formation**

- Concevoir et animer des formations à destination des cadres, des managers et des agents sur les RPS, la gestion du stress et la qualité de vie au travail.
- Développer des actions de communication et de sensibilisation sur le bien-être au travail.
- Former les équipes RH et les managers à l'identification et à la prise en charge des situations à risque.

##### **Accompagnement individuel du personnel**

Dans ce cadre, la prise en charge se déroule en toute indépendance avec les hôpitaux.

- Mener des entretiens individuels pour accompagner et orienter les professionnels en difficulté (épuisement professionnel, conflits, harcèlement...).

## Responsabilités :

- **Prévention des risques psychosociaux** : Concevoir et mettre en œuvre des programmes de prévention des risques psychosociaux adaptés au contexte hospitalier, tels que des ateliers de gestion du stress, des sessions de sensibilisation et des formations sur la prévention du burnout. Mise en place d'actions sectorielles.
- **Collaboration multidisciplinaire** : Travailler en synergie avec les médecins du travail, les infirmiers, les ressources humaines, et les autres acteurs de la santé au travail pour une prise en charge globale des problématiques de santé mentale.
- **Conseil et formation** : Conseiller les cadres et les responsables de service sur les pratiques de gestion des ressources humaines et de bien-être au travail. Participer à la formation continue des équipes sur les enjeux de la santé mentale.
- **Études et recherches** : Mener des études sur les conditions de travail et les risques psychosociaux spécifiques à l'hôpital. Analyser les résultats et proposer des plans d'action pour améliorer le bien-être des employés.
- **Veille et documentation** : Se tenir informé des évolutions dans le domaine de la psychologie du travail, des nouvelles méthodes de prévention et des changements législatifs pertinents.
- Mettre en place un réseau d'experts externes qui peuvent répondre aux besoins de prise en charge clinique/psychothérapeutique des salariés du secteur.

A titre individuel pour les salariés :

- **Évaluation et diagnostic** : Conduire des entretiens individuels pour évaluer l'état psychologique du personnel hospitalier, identifier les sources de stress et de mal-être. Identifier les symptômes éventuels pour assister le médecin du travail ou un médecin externe dans la définition d'un diagnostic.
- **Accompagnement et soutien** : Offrir un soutien psychologique et un accompagnement personnalisé aux employés en difficulté (par ex. conflits, reprise de travail, réorientation, maladie ...) Orienter au besoin vers des professionnels externes pour assurer un suivi à moyen et long terme.
- **Interventions collectives** : Animer des groupes de parole et des ateliers de gestion des émotions pour favoriser la résilience et la cohésion d'équipe.

## Compétences requises :

- **Diplôme** : Master 2 en psychologie spécialisation en psychologie du travail ou Master 2 en psychologie du travail, ou formation équivalente.
- **Formations complémentaires** : Toute formation complémentaire à l'accompagnement psychologique du salarié est un plus.
- **Expérience** : Une expérience dans le domaine de la santé au travail et de la santé mentale est considérée comme un atout.
- **Compétences techniques** : Maîtrise des outils d'évaluation psychologique, des techniques d'entretien clinique, et des méthodes de prévention des risques psychosociaux.
- **Compétences personnelles** : Capacité d'écoute, empathie, excellente communication, aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire, discrétion et respect de la confidentialité.
- Connaissance de la psychologie du travail, de la prévention des risques professionnels (ou psychosociaux) et des méthodologies reconnues dans ce domaine.
- Connaissance du fonctionnement de l'entreprise et des systèmes d'organisation du travail.

- Connaissance des métiers (analyse de poste, identification des compétences, fiches métiers, etc.), de la formation (besoins, ingénierie et financement, diplômes, organismes de formation).
- Connaissance des législations du travail, de la santé et sécurité au travail et de la formation.
- Connaissance du marché de l'emploi, des outils informatiques et des techniques de recherche d'emploi.
- Connaissance des mesures et aides liées à la recherche d'emploi et à la formation.
- Connaissance de techniques d'entretien (semi-directif) et d'animation de groupe.
- Maîtrise des techniques d'écoute et d'analyse de discours.
- Maîtrise des méthodes d'orientation et d'évaluation (logiciels de passation de tests et d'orientation professionnelle).
- Connaissance des techniques de prévention, de gestion des conflits (type CNV [communication non-violente]) et de médiation.
- Maîtrise des techniques de prise de notes et rédaction de synthèses, rapports, réponses à appels d'offres.
- Notion d'ergonomie (logiciels d'études ergonomiques).
- Connaissance de la gestion de projet.
- Connaissance d'un logiciel de dépouillement et d'analyse de données statistiques (questionnaires d'enquêtes).

**Nous offrons:**

- Travail diversifié et intéressant, autonome et en équipe.
- Formation continue adaptée aux besoins.
- Horaire mobile.
- Jours de congés supérieurs au congé légal.
- Rémunération attrayante.
- Locaux agréables et facilités de stationnement.
- Possibilité de télétravail.

Date prévisionnelle de prise de fonctions : à convenir.

Les candidatures sont à envoyer à la Direction de la FHL par e-mail ou par courrier postal avec lettre de motivation, curriculum vitae et copies des diplômes et de l'autorisation d'exercer **pour le 27 mai 2026 au plus tard**, à l'adresse suivante :

E-mail: [recrutement@fhlux.lu](mailto:recrutement@fhlux.lu)

**Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois**

**Recrutement**

**5, rue des Mérovingiens - Z.A. Bourmicht**

**L- 8070 BERTRANGE**

Toute candidature sera traitée dans la plus stricte confidentialité.